THE FLOWERS COLLECTION

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE COMMERCIAL & LITTERAIRE.

Imprimé et publié, tous les jours par J. BAYON, DELAUP & DUCLERE, *à l'encoignure des rues de Chartres et St.-Louis.*

No 136 NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI, 1er. MAI 1830. Vol. III.

Conditions:—L'ABEILLE paraît tous les jours: le prix de l'abonnement est d'UNE PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de $10, en payant chaque semestre d'avance.

LOTERIE

DE L'EGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 9e. classe

De 1830—Devant se tirer positivement à la Bourse, Samedi 15 Mai.

PROSPECTUS:—

1 lot de		$10,000	$10,000
1	" "	3,000	" 3,000
1	" "	1,800	" 1,800
1	" "	1,400	" 1,400
1	" "	1,200	" 1,200
1	" "	1,008	" 1,008
6	" "	500	" 3,000
6	" "	300	" 1,800
6	" "	200	" 1,200
156	" "	50	" 7,800
156	" "	30	" 4,680
624	" "	8	" 4,992
7800	" "	4	" 31,200
8,760 Lots			$73,080

15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée e 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour de tirage, et l'on en tirera 4 d'entre eux: et le billet qui aura les 1er., 2e. et 3e. numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à $10,000

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui leur revient respectivement, comme suit:

No. 1, 3 et 2	3,000
2, 1 et 3	1,800
2, 3 et 1	1,400
3, 1 et 2	1,200
3, 2 et 1	1,008

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir: les 1er. 2e. et 4e., dans quelque ordre de permutation que ce soit, auront droit chacun à 500

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 1er. 3e. et 4e., dans quelque ordre se soit, auront droit à 300

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir, les 2e., 3e. et 4e. dans quelqu'ordre que ce soit, auront droit à 200

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3 et le 4, auront chacun droit à 50

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, les 1er, et le 2e. auront chacun droit à 30

Tous les autres billets, au nombre de 624, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à........................ 8

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à.. 4

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, N°18.

Prix des Billets.

Entiers $ 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de $16; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

AVIS.—Les soussignés préviennent les habitans et leurs amis en général, qu'ils ont constamment au Bassin ... de Pensacole de première qualité, qu'ils offrent à vendre à un prix raisonnable.

26 mars—7 F. LEFEBVRE & A. DUREL.

LE soussigné voulant quitter le pays, offre à vendre à l'amiable et à des conditions avantageuses, toutes ses propriétés, consistant en Maisons, Terrains, Esclaves, Meubles, &c.: les dites propriétés, sont situées dans le faubourg Saulet. Pour le prix et les conditions, s'adresser chez lui, dans ledit faubourg, au coin des rues St. Thomas et Edouard.

22 mars—1m L. FOUCHER.

Changement de Domicile.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer respectueusement au public en général, et à leurs amis, qu'ils ont transporté leur atelier rue Bienville, vis-à-vis la poste, où ils tiennent constamment un assortiment de dales toutes faites et prêtes à etre posées, ainsi que tous les autres articles qui concernent leur profession.

Les entrepreneurs qui auraient besoin des articles ci-dessus, les trouveront toujours au meilleur compte chez.

13 Avril—1mois DUPIN & LOMBART.

LE SOUSSIGNE' donne avis qu'il vient d'être nommé Collecteur de la taxe provenant des licences accordées aux Caboteurs et Pacotilleurs, qu'il commencera à dater du premier Lundi de Mai, à mettre en force la loi de la Législature relative aux Caboteurs et Pacotilleurs, approuvée le seize Mars 1830, et que tous ceux qui trafiquent comme Caboteurs ou Pacotilleurs auront à se procurer une licence sous peine d'être poursuivis et condamnés à payer l'amende voulue par la susdite loi. Il prévient en même tems qu'on pourra le trouver à son bureau depuis neuf heures jusqu'à trois, rue Ste. Anne, No. 50 entre les rues Royale et Condé.

UN homme d'un âge mur, et dont la vie a été consacrée à l'étude, désirerait trouver à s'employer comme instituteur, dans une famille privée à la campagne.

Pour renseignemens, s'adresser à Mr. Maureau directeur des Ecoles Publiques. 10 mars

VICTOR ROUMAGE offre à vendre les articles suivants:

- 10 Balles Brin jaune pour moustiquaire;
- 4 Do. Coutil fil de coton;
- 4 Do. Leontine pour pantalons et vestes;
- 12 Do. Fil de Rennes;
- 20 Do. Leines assorties;
- 4 Boucauts Fil à Seine, pour emballage;
- 400 Bques Vin Rouge assorti, de Bordeaux,
- 1000 Caisses do. do.
- 500 Do. Blanc do.
- 25 Tierçons Vin Blanc, Sauterne et Grave;
- 20 Pipes Eau-de-vie de Cognac;
- 100 Caisses Liqueurs assorties;
- 100 Do. Fruits à l'Eau-de-vie;
- 20 Do. Sardines à l'huile et crues;
- 15 Malles Eau-de-Cologne;
- 12 Caisses Serrures de 4 à 10 pouces, et autres ferrements;
- 25 Barils Café de St. Jago de Cube. etc. etc

5 mars.

ETAT DE LA LOUISIANE.—*Cour de District pour le premier District Judiciaire.*—Geo. W. Backus, contre ses créanciers. Il est ordonné qu'une assemblé des créanciers du dit pétitionnaire ait lieu en l'étude de G. R. Stringer, Esq. Notaire public, le Mardi 4 de Mai prochain, á 10 heures du matin, à l'effet de délibérer sur l'état des affaires du petitionnaire; et en même, tems toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses beins sont suspendues. Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de ladite cour. JNO. L. LEWIS, Clk.

5 avril,—3

BRAUD & CO.

Rue St. Pierre, numéro 127.

(Entre Dauphine et Bourbon)

ONT constamment de la BIERE, PORTER et ALE, de Philadelphie, en boucauds, barils et bouteilles: ainsi que du CIDRE de Newark, en barils et en caisses; aussi, un assortiment de vins d'excellente qualité. 13 avril—

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour du premier District Judiciaire.

Oliver J. Noyes contre *ses créanciers.* } ATTENDU que Oliver J. Noyes, débiteur insolvable, actuellement en prison, a présenté sa pétition à cette Cour, à l'effet d'obtenir le bénéfice de l'acte en faveur des débiteurs insolvables détenus en prison.—Avis est par le présent donné aux créanciers du dit pétitionnaire d'avoir à comparaître (et cette publication est une citation à cet effet), le 12 Mai prochain en la dite Cour, pour déduire par devant elle les raisons, s'il y en a, pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne lui serait pas accordée, ainsi que son élargissement. James Sterrett, esq. est nommé d'office pour représenter les créanciers absens.—Par ordre de l'hon. Joshua Lewis, juge de la dite cour, ce 17 Avril A. D. 1830.

19 avril—7f 2ps. J. L. LEWIS, greffier.

REÇU par le navire Andes, venant du Havre, par Mad. Veuve Dupas, au coin des rues de Chartres et Toulouse.

Pâtés de Lièvre truffés, do de Foie gras.
Pâtés de Cailles, do d'Alouetes,
Pâtés de Bécasses, do. de Perdreaux,
Poulardes farcies aux Truffes,
Dindes do, Oies do.
Bécasses aux Truffes, Perdrix do.
Crêtes de Coqs do, Lièvres entiers do.
Cuisses d'Oies, Jambons, Lamproies,
Aloses à l'huile, Tranches de Saumon do,
Sardines à l'huile et au beurre.
Fruits conservés, en bouteilles et en boites, tels que, Fraises, Abricots, Cérises, Framboises, Peblies, etc.
Liqueurs Superfines.
Fromage de Gruyère, do Pâte-Grasse, do croute rouge, Saucissons de Lyon, etc. 13 Av.— -

AVISO.—El que suscribe estando para dejar el pays, ofrece á vender á condiciones muy ventajosas todas sus propiedades, consistiendo en casas, tierras, esclavos, muebles, &a. Dichas casas y tierras son situiadas en el faubourg Saulet. Por el precio y condiciones, dirigirse en dicho faubourg, esquina á las calles de Sn. Tomas y Eduardo.

23 de marzo L. FOUCHER.

AVIS.

ATTENDU que Etienne Reine s'est adressé à moi demandant la levée et l'annulation de l'effet souscrit par lui comme caution, le 25 Fév. 1829, ... ge de la paroisse St. Charles;

Avis est par le présent donné à toutes personnes intéressées, d'avoir à déduire par écrit, au bureau du Secrétaire d'Etat, et dans les quatre-vingt-dix jours qui suivront la présente publication, les raisons pour lesquelles le dit effet et l'hypothèque qui en résulte ne seraient pas levés et annulés.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, à la Nlle.-Orléans, le 22e. jour d'Avril 1830, et l'an cinquante-quatrième de l'indépendance des Etats Unis.

JACQUES DUPRE'.

Remplissant les fonctions de Gouverneur.

Par le Gouverneur, G. A. WAGGAMAN, Secrétaire d'Etat

24 avril—30f

AVIS.—Toutes les personnes qui peuvent avoir des réclamations à exercer contre la succession de François Ceressolles, sont invitées à se faire connaître et à présenter une note du montant de leurs créances et des titres sur lesquels elles sont fondées, à M. Edouard Ceressolles, exécuteur testamentaire; et les personnes qui doivent à la succession sont invitées à lui payer leurs comptes, sous peine d'être poursuivies en justice.

28 avril—3 EDOUARD CERESSOLLES.

CENT MILLIERS de Cigarres de la Havane, venus par le Chariot, et à vendre à l'Hotel des Etrangers, en caisses, quarts de caisse, demi quarts, &c, par

27 Av.—3 RACHE CONSTANT

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LES soussignés annoncent au public et à leurs amis qu'ils ont transporté leur magasin vis-à-vis de la Bourse rue de Chartres au N° 132 dans la maison de Mr. N. Girod, où leurs pratiques trouveront constamment un superbe assortiment de chapeaux bottes souliers et linge faits venant des meilleures manufactures du Nord; aussi, differents articles de goût et de mode concernant leur genre qu'ils vendront à des prix très modéré.

7 avril—3 MATHIEU ET PINTA.

RESTAURANT.

LES sousignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public en général, que Dimanche, 4 Avril, ils ouvriront un restaurant, dans le même emplacement occupé dernièrement par Mr. Guillaume, rue d'Orleans, vis-à-vis le Café Davis. On y sera servi à toute heure du jour, a la carte qui, offrira des mets variés pour tous les gouts. On recevra toutes les commandes pour diners en ville, fêtes, banquets maçoniques, etc. Les soussignés osent espérer que par la propreté qui regnera dans leur établissement par la promptitude avec laquelle on sera servi, ils mériteront la confiance qu'on voudra bien leur accorder.

Pour la commodité des étrangers les cartes seront en français, Anglais et Espagnol.

3 Avril.—1 m CHERI & LAFAYE.

RESTAURATIVO.-Los abajo firmados tienen el honor de informar á sus amigos y al público en general que desde el domingo 4 de abril abrirán un restaurativo en el mismo lugar ultimamente ocupado por el Sr. Guillaume, calle de Orleans, en frente del Café de Davis. Alli será servido el público, á cualquiera hora del dia, segun el catalogo, que ofrecerá variados manjares por todos los gustos. Recivirán todos los encargos para comidas en la ciudad, fiestas, banquetes masónicos &a. Los abajo firmados osan esperar que por la limpieza que será observada en su establecimiento, por la celeridad con que el público será servido, merecerán la confianza que querrá otorgarlos.

Por la comodidad de los estrangeros habrán catálogos en frances, ingles y español.

3 de abril CHERI y LAFAYE.

LE soussigné à l'honneur de prévenir le public, qu'il a dissout sa société avec M. Cheri, et qu'il tient seul maintenant le restaurant rue Bourbon entre St. Pierre et Orleans, il prie les personnes qui avaient l'habitude de fréquenter ce restaurant, de vouloir bien lui continuer leurs visites; tous ses efforts seront employés pour les satisfaire.

Il se chargera des repas de commande, tels que banquets maçoniques, repas de corps etc. et fournira en ville. Il prendra également des pensionnaires.

7 avril. —4p. PICARD.

FORGE ET FONDERIE EN CUIVRE

Faubourg Marigny, sur la levée entre la rue des Champs Elysées et celle Marigny.

J. THIAC Forgeron Mécanicien, a l'honneur de prévenir MM. les Habitans, Propriétaires de sucreries, presses à coton, machines à vapeur, capitaines, armateurs de navires et toutes les personnes qui l'ont honoré de leur confiance depuis onze années, qu'il continue toute espèce de travaux de taillanderie, outils aratoires, paratonnerres, pivots et arbres de moulins à sucre et autres machines;les raccomode ainsi que les chaudières à sucre. Il fait aussi toute espéce d'ouvrage en fer ou en cuivre, ferrures de gouvernails et antres. Il cherchera à mériter de plus en plus la confiance qui lui a été accordée jusqu'à ce jour, tant par la promptitude dans l'exécution que par la modicité des prix. Il se transportera partout où l'on pourra l'appeller pour exécuter les ouvrages qui ne pourraient pas se déplacer. 6 avril.

Chaussures du Nord.

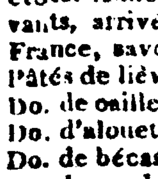

Le soussigné a reçu par les dernières arriveges, 200 paires de Bottes de 1re. qualité et de choix, qu'il vendra à des prix modérés.

22 jan J. G. ARRAIZA & Co.

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir:

Pâtés de lièvres truffés		Crêtes de coq
Do. de cailles,	do.	Saucisses truffées
Do. d'alouettes,	do.	Cervelat truffés
Do. de bécasses,	do.	Do. sans truffes
Do. de perdreaux,	do.	Salmis de bécasses
Do. de poularde,	do.	Lièvres entiers, truffes
Bécasses farcies		Cuisses d'oies
Cailles truffées		Lan proie
Perdrix truffées		Andouilles de Nantes
Do. sans truffes		Saucissons de Lyon, de
Do. aux choux		Boulogne et Marseille

Fromages, de Gruyère, Pâte-Grasse et Croûte-Rouge,
Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes,
Vins de toutes les qualités,
Liqueurs fines et mi-fines,
Plaisir des Dames, Crème de café, de cédrat.
Huile de rose, do. d'anis, do. de Vénus,
Eau d'or et d'argent, Rosolio Maraschino,
Extrait d'absynthe, de Suisse,
Fruits à l'eau-de-vie de toutes espèces,
Do. entiers au sirop,
Gelée de groseille &c. &c.
Confitures assorties de la Havane,
Aussi, un assortiment de Graines de jardinage de l'année 1829.

26 novembre B. TURPIN.

AVIS AU PUBLIC.

AVIS est par le présent donné, à tous ceux qui ont acheté des terrains de feu P. D. Delaronde et qui ne les ont pas encore payés, que si dans dix jours de la date ci-dessous, ils ne paient les sommes dues par eux ou s'ils ne remettent lesdits terrains, des poursuites judiciaires seront intentées contre eux. MAUNSEL WHITE, *Agent des héritiers.*

30 mars—10

V. ROUMAGE offre à vendre 70 barils Eau-de-vie blanche ... preuve, ayant ... au drawback.

VENTE PAR LE MARSHALL.

EN vertu de trois *writ de fieri facias*, à moi adressé par l'hon. Juge Président de la Cour de Cité, et l'hon. Galien Préval, Juge associé, j'exposerai en vente à la bourse Hewlett, Vendredi 30 Avril, à midi, le nègre nommé PIMBO.

Saisis à la poursuite de Messrs. Chod & Campbell, Chs. Génois et le Maire et Aldermen.

20 mars L. DAUNOY, *Marshal.*

Le Maire, les Aldermen etc. contre C. Byrn,—Les mêmes contre Chs. Byrn—Le même contre C. Byrn.

EN vertu de trois writs d'alias fieri facias à moi adressés par l'hon. G. Préval, juge conseiller, j'exposerai en vente Mardi 4 de Mai prochain, à midi, à la Bourse, un LOT de Terre situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Julie et St. Joseph, ayant 50 pieds de face sur la rue Tchoupitoulas sur 170, plus ou moins, de profondeur—saisi dans les affaires ci-dessus.

3 avril L. DAUNOY, marshal

Madame Fox et autres contre Etchberger.

EN vertu de 2 writs de fieri facias a moi adressés par l'hon P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente. Samedi 8 Mai prochain a, midi précis, au café de la Bourse, encoignure des rues St Louis et Chartres, la nègre JOE, saisi dans l'affaire ci-dessus.

8 Avril L. DAUNOY, Marshal.

F. Robouan *contre* M. Thérese A. Sainet et Ls. Carlon. h. de c. l.

EN vertu d'un *writ de fieri facias*, à moi adressé par l'hon. Galien Préval, juge associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 8 Mai prochain, à la Bourse, à midi, l'esclave nommé Belony, saisi dans l'affaire ci dessus.

7 avril L. DAUNOY, *Marshall.*

J. Barte contre *J Galliher, E Collen* contre *le même*; *J Russel* contre *le même.*

EN vertu de trois ordres de saisie à moi adressés par l'hon. G Préval, j'exposerai en vente, le Vendredi 30 courant, à 4 heures, dans la rue Philippi, faubourg Ste. Marie, au coin de la rue Girod, une quantité de meubles, consistant en bois de lit, matelas, chaises, miroirs &c.

20 avril L. DAUNOY, Marsual.

Spencer contre Blatsmyer

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci dessus, j'exposerai en vente le Samedi 1er Mai prochain, à quatre heures, sur les lieux, rue du Camp, entre celles Girod et Julie, 5 pipes, très grandes (contenant environ 1800 gallons, 146 bayes à laver, un cheval et un dray, une quantité de bois à cerceaux et differens autres articles, tels que 6 chaises, une table, un miroir, etc. saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,

Avril 20 Marshal.

Samuel Mills *contre* Soher, Goodman & Edouard Engelhand et autres, *contre* les propriétaires du Bateau à vapeur Pearl River.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le lundi 24 Mai prochain, à midi à la Bourse, le Bateau à vapeur Pearl River, son ameublement, et ses apparaux, Saisis dans l'affaire ci dessus.

23 Avril L. DAUNOY, Marshal.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'hon. Charles Maurian, juge-président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Samedi le 1er. Mai prochain, au café de la bourse, au coin des rues de Chartres et St. Louis, à midi et demi, une Maison avec un Terrain, situés au faubourg Tremé, ayant 26 pieds de face à la rue des Marais, sur 115 de profondeur, entre les rues St. Philippe et Ursulines. La maison est entièrement neuve, elle se compose de 2 chambres sur le devant et 2 petites chambres et une galerie sur le derrière. Saisi pour satisfaire à un jugement en faveur de R. B Oustan.

22 avril. L. DAUNOY, marshal.

COUR DE DISTRICT, Samedi 24 Avril, 1830.—Dans l'affaire de *Valery R. Avart* contre *ses créanciers.*—Sur motion de Mr. C. G. de Armas, avocat des Syndics dans cette affaire et sur enrégistre est ordonné que les créanciers dudit insolvable, et tous autres intéressés, déduisent d'ici à Samedi 8 Mai prochain, les raisons pour lesquelles ledit tableau ne serait pas homologué, et les syndics dechargés.—Extrait de Minutes.

27 av.—5 JNO. L. LEWIS Greffier.

COUR DE PAROISSE pour la paroisse et la ville de la Nlle.-Orléans, 19 Avril 1830.—Présent l'hon. James Pitot.—*Jean Terrade* contre *ses créanciers*

SUR lecture et enrégistrement de la pétition et des autres documens relatifs à cette affaire, il est ordonné par la cour qu'une assemblée des créanciers du dit Jean Terrade ait lieu en l'étude de Hugues Pédesclaux, esq notaire, le 1er. Mai prochain 1830, à l'effet de délibérer sur l'état des affaires du dit pétitionnaire; et jusqu'à cette époque, toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Je certifie ce que dessus.

21 avril 6 THOS. S. KENNEDY, greffier.

PHENOMENE DE LA NATURE.

UN VEAU A DEUX TETES.

CET animal extraordinaire, qui a tous les membres régulièrement conformés, et qui a vécu quatre jours, est livré à la curiosité du public rue Dumaine, café Navarin, No. 284.

Prix d'entrée—25 Cents Moitié prix pour les enfans. 12 avril.

Panacée de Swaim.

Prix: $2 la Bouteille.

Pour la cure des scrofules, de la syphilitique, des rhumatismes, des ulcères, des tumeurs blanches, des maladies de foie, &c.

Cette Panacée a acquis une vaste célébrité dans presque toutes les parties du monde, autant par l'emploi qui en a été fait dans les hopitaux que dans les cures particulières. Depuis dix ans, l'efficacité de ce remède a prouvé qu'il est ce qu'on peut employer de mieux pour la guérison des scrofules, des ulcères chroniques dans le gosier, des rhumatismes, des maladies de la peau et des os, des tumeurs blanches, et généralement de toutes les affections qui ont le caractère de l'ulcération; ainsi que des maladies nerveuses auxquelles sont sujettes les constitutions faibles; surtout il a été trouvé efficace contre la syphilitique et toutes les affections qui en résultent, telles que les ulcères au larynx, au nez et au gosier, les assoupissemens, &c. et tous les maux qui résultent de l'usage inconsidéré du mercure, &c. Des expériences réitérées ont prouvé que c'était au printems et à l'automne, un préservatif précieux pour les personnes bilieuses ou débiles, et que son application dans les cas d'affections nerveuses et dyspepsiques comme pour les maladies intérieures dont le caractères annoncent que les pouvoirs sont attaqués, produit les plus heureux résultats.

Les effets extraordinaires de ce médicament lui ont voulu l'approbation et les louanges d'une foule de personnes qui en ont fait usage, aussi bien que d'un très-grand nombre de medecins de la plus haute respectabilité et d'une pratique étendue. Voici quelques unes des attestations délivrées par ces personnes:

CERTIFICATS.

Du Dr. W. Gibson, professeur de chirurgie à l'Université de la Pennsylvanie, chirurgien et professeur de clinique à Alms House, à l'Infirmerie, &c. &c.

J'ai employé dans un grand nombre de constances, dans les trois dernières années, la Panacée de Mr. Swaim, et je l'ai toujours trouvée très efficace, surtout dans les cas de virus syphilitiques et d'affections résultant de l'emploi du mercure. Je n'hésite point à reconnaître que c'est un remède d'un prix inestimable.

17 Février 1823. W. GIBSON, *M. D*

Du Dr. Valentin Mott, professeur de chirurgie à l'Université de New-York, chirurgien à l'Hopital d'York, &c. &c.

J'ai employé très fréquemment la Panacé, de Swaim, tant dans les hopitaux que dans les traitemens particuliers, et j'ai trouvé que c'est un remède efficace contre les maladies chroniques, syphilitiques et scrofuleuses, et les affections cutanées les plus obstinées.

New-York, 1er Mai 1824.

VALENTIN MOTT, *M. D.*

Du Dr. Thomas Parke, Président du Collège des Médecins de Philadelphie, ci-devant médecin de l'Hopital de la Pennsylvanie, pendant quarante-cinq ans.

Après avoir été témoin de l'effet extraordinaire de la Panacée de Swaim sur R. C. Trégomaine, et d'après le témoignage authentique de plusieurs de nos plus célèbres chirurgiens, je suis porté à croire que c'est un remède très utile dans toutes les cas d'affections chroniques, scrofuleuses, syphilitiques, ou provenant de l'emploi du mercure, ainsi que dans beaucoup d'autres maladies.

Philadelphie, (rue Locust) 1824.

THOMAS PARKE, *M. D.*

Le propriétaire garantit que cette Panacée ne contient ni mercure ni aucune autre drogue d'un effet semblable.

Pour mettre le public en garde contre les falsifications, la Panacée sera mise à l'avenir dans des bouteilles rondes cannelées en long, et portant les mots; "Swaim's Panacée—Philada," fondus dans le verre; et le papier qui recouvre le houchon, est signé par le propriétaire. Ces ... me dans les climats les plus chauds.

Wm. SWAIM, Propriétaire. *Philadelphie.*

On trouvera toujours chez les soussignés, au prix de Philadelphie, un grand assortiment du médicament ci-dessus.

C. MORGAN & BROTHERS.

Seuls agents autorisés pour cette ville. Rue de la Levée, No. 24. 5 avril—5m

J. GIRAUDEAU.

A L'HONNEUR de prévenir le public, et ses amis, qu'il fera Dimanche prochain l'ouverture de l'hôtel Pontchartrain au Bas du Payou, et qu'il aura constamment et à toute heure des mets de première qualité et des vins excellens,

22 Avril—3f

UNE Dame Française pouvant enseigner tout ce qui constitue l'éducation d'une jeune personne, et en ayant fourni la preuve depuis qu'elle habite la Louisiane, désirerait trouver une famille, soit à la ville soit à la campagne, où on la chargeât, de l'éducation d'une ou de plusieurs demoiselles.

S'adresser pour plus amples renseignements à Mr. Louis Pilié, près la Bourse

19 Avril.—3fps.

TRAITES SUR BORDEAUX, a vendre par V. ROUMAGE.